

UN PARTENARIAT DU G7 POUR

L'inclusion financière numérique des femmes en Afrique

Le présent rapport a été préparé à la demande de la présidence française du G7.



Avant-propos

Être pauvre revient très cher. Cela m'est apparu comme une évidence il y a une dizaine d'années, à l'occasion d'une réunion de femmes à laquelle j'avais été invitée, dans le village de Misungwi, en Tanzanie. Tour à tour, les participantes expliquaient ce qu'elles faisaient quand elles avaient besoin d'argent. Dans le meilleur des cas, elles vendaient une poule au prix que l'on voulait bien leur donner en échange, sachant qu'il faudrait alors se passer des œufs. Dans le pire des cas, elles devaient payer des intérêts astronomiques imposés par un prêteur.

Elles avaient ensuite sorti de leurs poches quelques shillings pour les glisser dans une caisse commune. Si elles avaient rejoint ce groupe, disaient-elles, c'était pour prendre le contrôle de leur vie financière et de leur avenir. Elles avaient désormais des économies, en cas de nécessité. Si une opportunité économique se présentait, elles pouvaient la saisir en demandant un crédit. Et en cas de coup dur, elles avaient de quoi se retourner.

À la fin de la réunion, par sécurité, trois membres ont fermé la caisse avec trois cadenas différents.

Les temps ont changé. La technologie permet aujourd'hui aux femmes du monde entier d'effectuer des transactions beaucoup plus complexes en un instant, grâce à un simple téléphone portable. Toutefois, si les pays africains ont été parmi les pionniers de la finance numérique, 400 millions de personnes (dont une majorité de femmes), n'ont toujours pas accès aux services financiers numériques à travers le continent. Ces personnes sont restées bloquées à l'ère du prêteur sur gages et de la vente forcée de leur volaille. Dans ces conditions, comment sortir de la spirale de la pauvreté et en extraire sa famille ?

Ce rapport examine les solutions qui permettraient de faire profiter ces 400 millions de personnes de la révolution numérique, pour créer un monde à la fois plus prospère et plus égalitaire.

La thématique choisie cette année par la présidence française du G7 tourne autour d'une grande idée, aussi audacieuse qu'essentielle : la lutte contre les inégalités. Cependant, comme nombre d'idées, elle est abstraite. L'inclusion financière numérique représente un moyen concret d'aider à intégrer les personnes marginalisées. En d'autres termes, ce document propose un programme pour l'égalité que nous pouvons commencer à mettre en œuvre dès maintenant.

Ce rapport s'inspire des enseignements que notre Fondation a tirés en matière de services financiers destinés aux plus pauvres, au cours des quinze dernières années où nous avons investi en Afrique sub-saharienne. Le rapport identifie cinq pistes permettant aux pays du G7 de soutenir les pays africains à l'heure où leurs dirigeants espèrent faire entrer plus de 400 millions de personnes dans l'économie numérique.

1. Créer une infrastructure de paiement numérique interopérable, permettant des échanges quels que soient les fournisseurs.
2. Mettre en place des systèmes d'identification numérique équitables, pour toutes les personnes du continent, afin que chacune dispose d'une preuve d'identité officielle permettant d'ouvrir et d'utiliser des comptes courants.
3. Mettre à jour la réglementation financière afin d'intégrer les produits et services numériques, tout en assurant la sécurité du système financier.
4. Aider les pays à identifier les investissements et les politiques qui leur permettraient d'optimiser le rendement social et économique des technologies et des infrastructures numériques, tout en limitant les éventuels risques.
5. Chercher les meilleures méthodes pour concevoir et fournir des services financiers numériques favorisant au maximum l'égalité femmes-hommes.

Si les pays africains parviennent à prendre ces cinq mesures, les avantages seront considérables. Les personnes les plus pauvres, qui manquent à la fois d'opportunités et de ressources, pourront commencer à planifier l'avenir au lieu de parer au plus pressé. Leurs pays pourront ainsi générer une croissance économique fondée sur une prospérité partagée par tous, c'est-à-dire une croissance durable qui renforce le tissu social.

Depuis des siècles, ce tissu social est affaibli par les inégalités de traitement que subissent les femmes. En effet, la majorité des Africains prisonniers de l'économie informelle sont des femmes. Des services financiers numériques leur offriraient la possibilité de gagner de l'argent et de choisir comment le dépenser. Des millions de femmes pourraient ainsi obtenir un capital de départ, créer leur entreprise, effectuer des transactions sans intermédiaire, épargner et investir dans la santé et l'éducation, qui constituent les moteurs du développement.

Les femmes du village de Misungwi m'ont raconté comment elles avaient investi leurs économies, notamment dans un toit de tôle pour remplacer celui en chaume, par exemple, ou dans du tissu pour leur entreprise de confection de vêtements. Mais elles ont aussi évoqué les sentiments que faisaient naître en elles cette capacité nouvelle à affronter les risques financiers quotidiens et à imaginer l'avenir pour la première fois. Elles m'ont raconté que le fait de subvenir aux finances du ménage au même titre que leur mari renforçait l'égalité au sein du couple. Elles m'ont parlé d'autonomisation.

L'ancien système financier avait été construit pour exclure. Il excluait les pauvres, dont les transactions étaient d'un montant trop faible pour compter. Il excluait les ruraux, qui vivaient trop loin des banques. Il excluait les femmes, dont les maris étaient censés prendre les décisions. Transformer un système exclusif pour qu'il favorise l'inclusion est extrêmement difficile.

Par chance, nous n'aurons pas à le faire. Nous nous trouvons à un tournant de l'Histoire. L'ancien système financier (analogique) est bousculé par le nouveau système (numérique). Et nous avons l'occasion, en imaginant ce nouveau système financier à partir de zéro, d'inclure et d'autonomiser tout le monde.

Le monde a une chance à saisir, dès aujourd'hui. Si nous attendons, les inégalités du passé seront simplement transposées dans le système de demain. J'invite instamment les dirigeants du G7 à s'engager à prendre les mesures concrètes que nous décrivons dans ce rapport. En le faisant, ils aideront les populations les plus pauvres du monde à s'engager sur la voie de la prospérité, pour le bien de leurs familles et de leurs nations.



MELINDA GATES

Co-présidence et administration,
Bill & Melinda Gates Foundation

Résumé

Les gouvernements africains sont à l'avant-garde des initiatives exploitant les technologies numériques pour bâtir des économies plus inclusives. Le nombre de propriétaires de téléphones mobiles a suivi une croissance à deux chiffres au cours de la première moitié de la décennie, et, de ce fait, le nombre d'outils et de services numériques innovants proposés sur l'ensemble du continent a grimpé en flèche.¹ Pourtant, les fruits de l'ère numérique ne sont pas récoltés de façon équitable. Les femmes — en particulier celles qui vivent dans des communautés pauvres et marginalisées — sont les plus susceptibles de se retrouver du mauvais côté d'une fracture numérique persistante.

Cette année, le Groupe des sept (G7) a décidé de concentrer ses travaux sur la lutte contre les inégalités. Dans le cadre de cet agenda, le **Partenariat du G7 pour l'inclusion financière numérique des femmes en Afrique** soutiendra les gouvernements, les banques centrales et les institutions financières africains dans leurs initiatives visant à mettre en place des systèmes financiers numériques plus inclusifs, durables et responsables, en veillant à intégrer financièrement 400 millions d'adultes supplémentaires en Afrique (dont près de 60 % de femmes). Les initiatives visant à renforcer l'inclusion financière numérique des femmes en Afrique reposent sur cinq piliers qui se répartissent en trois catégories : infrastructure, réglementation et planification (Graphique 01).

I. Infrastructure

Pilier 1 : Interopérabilité

Entre 2014 et 2017, la proportion d'adultes d'Afrique subsaharienne disposant d'un compte bancaire mobile a pratiquement doublé (passant de 12 à 21 %), et un nombre croissant de personnes utilisent ces comptes pour payer leurs factures, transférer de l'argent et acheter des biens.² L'Afrique subsaharienne abrite également les dix économies du monde où les titulaires d'un compte bancaire mobile sont plus nombreux que les titulaires d'un compte bancaire classique.³ Cependant, même ceux qui ont accès au financement numérique trouvent souvent que le système n'est pas aussi fiable ni abordable qu'il pourrait l'être, car ils ne peuvent envoyer et recevoir de l'argent qu'entre utilisateurs du même service.⁴ Pour accélérer le développement de **systèmes de paiement inclusifs et interopérables**, le G7 peut soutenir des initiatives comme les travaux de la **Facilité d'inclusion financière numérique en Afrique (ADFI) de la Banque africaine de développement**. Celle-ci entend aider les banques centrales

africaines et les entreprises à concevoir et mettre en place une infrastructure de paiement interopérable, afin que les échanges soient possibles avec tout le monde, quel que soit les fournisseurs des services utilisés.

Pilier 2 : Transformation numérique

Plus de 400 millions d'adultes africains n'ont pas accès aux outils financiers officiels, qui sont déterminants dans la manière dont les habitants de la région gèrent leur argent. L'un des principaux obstacles à l'inclusion financière des femmes est le fait qu'elles sont souvent dans l'incapacité de prouver leur identité. Le G7 peut soutenir des initiatives telles que **l'initiative d'identification pour le développement (ID4D) du Groupe de la Banque mondiale** afin d'améliorer l'accès à **l'identification numérique**. L'objectif est ici de concevoir et mettre en place des systèmes d'identification numérique (ID) sécurisés répertoriant tous les individus du continent, donnant à chacun la preuve d'identité dont il a besoin pour ouvrir et utiliser des comptes bancaires.

II. Réglementation

Pilier 3 : Réglementation

Bien que les technologies financières numériques offrent un potentiel intéressant pour l'autonomisation économique des femmes, elles s'accompagnent aussi de risques considérables, comme l'exposition au surendettement ou à la fraude numérique. Il est donc essentiel que la réglementation financière reste en phase avec les innovations technologiques. Le G7 peut contribuer à soutenir des initiatives telles que **l'Africa Policy Accelerator du Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) et l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI)**, qui aident les régulateurs africains à concevoir des cadres réglementaires pour les nouvelles technologies de paiement et d'identification et qui favorisent l'inclusion financière des femmes, tout en limitant les risques associés à ces nouvelles technologies.

III. Planification

Pilier 4 : Évaluation de l'état de préparation numérique

Les efforts menés pour améliorer l'inclusion financière numérique ne doivent pas rester isolés. Il convient de les intégrer aux stratégies numériques des différents pays, notamment aux initiatives nationales visant à étendre les réseaux électriques ou à développer le haut débit. Dans un premier temps, les pays doivent procéder à des **évaluations**

de leur état de préparation numérique, notamment en menant des recherches sur l'état de leurs réseaux numériques et sur les mesures à prendre pour combler les éventuelles lacunes de leur infrastructure. Grâce au cadre de diagnostic national élaboré par la *Pathways for Prosperity Commission* de la Blavatnik School of Government de l'Université d'Oxford, le G7 peut soutenir les gouvernements africains dans cette voie. Ils peuvent notamment les aider à accorder la priorité aux investissements numériques et à élaborer des politiques en vue de maximiser le rendement social et économique des technologies numériques, tout en luttant contre les risques associés.

Pilier 5 : Recherches axées sur les différences entre les femmes et les hommes

Les gouvernements doivent aussi entreprendre des recherches sur les différences entre les femmes et les hommes afin de s'assurer que les initiatives en matière de développement numérique ne tiennent pas à l'écart les femmes les plus pauvres. Le G7 peut contribuer à combler le manque de données probantes en appuyant des recherches rigoureuses, comme celle menée dans le cadre de l'**Initiative J-PAL sur l'identification numérique et le financement en Afrique**. Celle-ci évalue comment les gouvernements africains peuvent utiliser au mieux les paiements et les technologies d'identification pour accroître le bien-être des ménages et le pouvoir économique des femmes, tout en réduisant les inconvénients associés à ces technologies.

Même si chacun de ces piliers aura son importance, c'est l'interaction de ces initiatives, tout autant que les initiatives elles-mêmes, qui déterminera l'impact collectif de ces efforts du G7. Par exemple, l'ADFI et l'ID4D travailleront ensemble pour aider les pays à mettre en

place des systèmes intégrés de paiement et d'identification, combinant des fonctionnalités de paiement interopérables avec une base de données d'identification biométrique. Ces systèmes permettront à des femmes qui étaient auparavant exclues de traiter facilement entre elles et de vérifier l'identité des personnes qui souhaitent interagir avec elle. En même temps, les diagnostics élaborés par la Pathways to Prosperity Commission aideront les pays à élaborer des stratégies numériques nationales qui contribueront aux travaux de l'ID4D et de l'ADFI et les intégreront à des systèmes numériques de plus grande ampleur. Ensuite, l'UNCDF appuiera l'élaboration de règlements financiers, qui se baseront sur les améliorations de l'infrastructure appuyées par l'ADFI et l'ID4D. Au fur et à mesure que de nouvelles technologies de paiement et d'identification seront introduites, J-PAL Africa testera la manière dont les gouvernements peuvent utiliser au mieux ces technologies, afin de promouvoir l'autonomisation des femmes, en informant les programmes politiques et d'infrastructure des quatre autres piliers.

Les membres du G7 ont une longue expérience en matière de promotion de l'inclusion financière en Afrique. L'Agence Française de Développement (AFD), par exemple, soutient depuis longtemps les gouvernements africains, les banques centrales et les institutions financières dans leurs efforts visant à construire des systèmes financiers plus inclusifs, durables et responsables. Pour accélérer, il s'agit désormais d'exploiter les nouvelles technologies de paiement et d'identité. Le **Partenariat du G7 pour l'inclusion financière numérique des femmes en Afrique** vise à atteindre cet objectif en investissant dans les infrastructures essentielles, ainsi que dans la réglementation et la planification, afin que les femmes ne soient pas laissées pour compte dans cette révolution numérique.

Graphique 01

Les cinq piliers de l'inclusion financière numérique



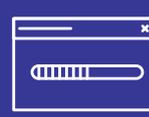
1 Créer des infrastructures de paiement numérique inclusives



2 Développer des systèmes d'identité numérique pour atteindre les femmes exclues



3 Créer des politiques et des environnements réglementaires propices à l'innovation



4 Évaluer l'état de préparation numérique afin d'optimiser les retombées sociales et économiques



5 Évaluer la manière dont les gouvernements peuvent utiliser les réformes des systèmes de paiement et d'identification pour améliorer la vie des femmes

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
I. INFRASTRUCTURE	8
PILIER 1 : INTEROPÉRABILITÉ	
PILIER 2 : IDENTIFICATION NUMÉRIQUE	
II. RÉGLEMENTATION	11
PILIER 3 : RÉGLEMENTATION	
III. PLANIFICATION	14
PILIER 4 : ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION NUMÉRIQUE	
PILIER 5 : RECHERCHE DIFFÉRENCIÉE PAR GENRE	
CONCLUSION	19



ŒUVRE EN COUVERTURE

L'illustration de la couverture est inspirée des symboles et des images d'Afrique de l'ouest. Les éléments de fond représentent le concept d'« Adinkra » qui symbolise l'adaptabilité, la communauté, l'élan directeur, la force et la prudence. Les trois personnages féminins sont basés sur des poupées de fertilité akua'ba, représentant l'espoir et la positivité. On dit que ces poupées incarnent la beauté, la volonté et la sagesse.

Introduction

De Nairobi à Pékin, les économies mondiales subissent des mutations rapides, impulsées par les technologies numériques qui font évoluer les modes de communication, de travail, les transactions bancaires et l'accès à l'information.

Aujourd'hui, de petites entreprises chinoises utilisent des plateformes de commerce électronique pour vendre leurs produits dans le monde entier. Au Kenya, des ménages qui n'avaient auparavant pas accès aux services bancaires peuvent désormais obtenir un crédit instantané via leur téléphone portable. Au Sénégal, les ménages ruraux s'éclairent en reliant leurs comptes bancaires à des systèmes d'énergie solaire hors réseau. En Inde, les responsables gouvernementaux combinent les technologies de paiement numérique et d'identification pour déposer de l'argent directement sur les comptes des citoyens vivant dans des villages éloignés, ce qui renforce la transparence et l'efficacité des programmes de protection sociale.

Ces innovations numériques ne sont que quelques exemples des possibilités offertes aux pays pour bâtir des sociétés plus inclusives, plus productives et plus prospères. Le McKinsey Global Institute estime que l'adoption et l'utilisation généralisées des paiements numériques et des services financiers pourraient faire augmenter le PIB de tous les marchés émergents de 3,7 billions de dollars d'ici 2025. Ce PIB supplémentaire pourrait créer jusqu'à 95 millions de nouveaux emplois, accroître la productivité globale et les niveaux d'investissement, et améliorer l'efficacité des dépenses publiques.⁶

Les femmes seront les premières bénéficiaires de cette croissance.

Les femmes et les filles supportent en grande partie le fardeau mondial de la pauvreté.⁷ Des décennies de recherche montrent que la pauvreté prive les femmes d'opportunités essentielles sur le plan de la santé, de l'éducation et de l'activité économique tout au long de leur vie. Par conséquent, les femmes gagnent moins, possèdent moins d'actifs et sont sous-représentées dans la prise de décision économique et politique. En raison de ces inégalités, elles retirent moins d'avantages de la croissance économique et sont plus affectées par les difficultés inhérentes à la pauvreté.

Pour les femmes des pays à revenus faibles ou intermédiaires, les services d'épargne, de crédit et de paiement numériques peuvent constituer un lien essentiel avec l'économie formelle et une porte d'entrée vers une meilleure sécurité économique et vers l'autonomisation. Un nouveau corpus de données montre que les bénéfices s'étendent à leur famille, sous la forme d'une amélioration de la santé et de l'éducation. Lorsque les ménages dirigés par des femmes au Kenya ont adopté des comptes d'argent mobiles, la pauvreté a chuté, l'épargne a augmenté et 185 000 femmes ont quitté des emplois agricoles pour des emplois plus fiables et mieux rémunérés dans des entreprises ou dans la vente au détail.⁸ Au Niger, la distribution des aides d'État via les téléphones portables plutôt qu'en espèces a consolidé la place de ces femmes au sein de leur foyer : le fait de devenir destinataires de ces aides a renforcé leur pouvoir décisionnel.⁹

Dans l'ensemble, des progrès importants ont été réalisés en matière d'inclusion financière en Afrique. Entre 2011 et 2017, la proportion d'adultes disposant d'un compte dans la région est passée de 23 à 43 %, principalement grâce à l'essor de l'argent mobile. Bien que l'Afrique de l'Est ait connu les hausses les plus spectaculaires, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont également connu une adoption rapide au cours des dernières années, renforcée par des politiques réglementaires favorables.

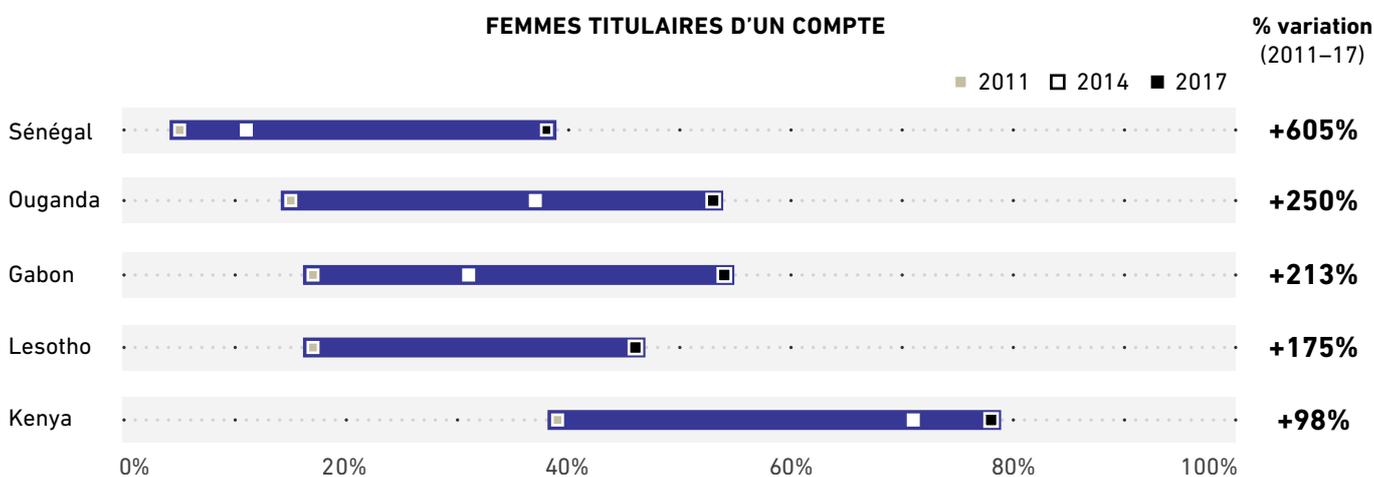
Nombre de ces pays ont également connu une forte hausse des taux d'inclusion financière chez les femmes. Entre 2011 et 2017, le nombre de femmes disposant de leur propre compte a doublé au Kenya et au Ghana et a été multiplié par sept au Sénégal.¹⁰ Dans certains pays, l'argent mobile est devenu un levier d'égalisation. En

Côte d'Ivoire, par exemple, l'écart entre les femmes et les hommes en matière d'accès aux institutions financières s'est accentué de 90 % entre 2014 et 2017, alors que cet écart, pour l'argent mobile, a diminué de 35 %.¹¹ En dépit des progrès accomplis, les femmes restent exclues de manière disproportionnée du secteur financier formel. Comme le montre le tableau en page 6, des obstacles sociaux, culturels, économiques et juridiques complexes se dressent sur leur chemin. Par exemple, les progrès au Cameroun, au Tchad, au Gabon et au Niger sont freinés par des réglementations qui empêchent les femmes d'ouvrir un compte bancaire au même titre que les hommes.¹²

L'exclusion financière numérique ne s'explique pas uniquement par des problèmes d'accès. Bien que les technologies numériques recèlent un vaste potentiel d'amélioration du bien-être des personnes, elles présentent également des risques considérables, comme la création de monopoles numériques, les cyberattaques ou la fraude numérique. Comme les femmes précédemment exclues utilisent pour la première fois les technologies numériques, elles sont particulièrement exposées à ces risques, mais aussi à d'autres, comme les nouvelles formes de violence sexiste ou sexuelles sur les réseaux numériques et le harcèlement en ligne. Le défi mondial qui nous attend ne consiste donc pas seulement à combler le fossé numérique, mais aussi à mettre en place des cadres réglementaires et des mesures de surveillance solides, afin de faire en sorte que les citoyens vulnérables tirent parti des avantages des technologies numériques sans en subir les effets négatifs potentiels. Le reste du rapport décrit les initiatives en matière d'infrastructure, de réglementation et de planification nécessaires à la mise en œuvre de cette vision.

Graphique 02

Dans quels pays l'augmentation du nombre de femmes titulaires d'un compte est-elle la plus significative ?



Source : Global Findex Database, 2017. Remarque : hommes et femmes = adultes de plus de 15 ans.

Obstacles à l'inclusion financière des femmes¹³

OBSTACLES DU CÔTÉ DE LA DEMANDE ET DES NORMES SOCIALES	OBSTACLES DU CÔTÉ DE L'OFFRE	OBSTACLES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de pouvoir de négociation au sein du ménage • Concentration dans les activités économiques moins rémunératrices • Concurrence du travail domestique non rémunéré • Manque d'actifs pour obtenir des garanties • Absence de pièces d'identité officielles • Mobilité réduite en raison des contraintes de temps et des normes sociales • Baisse du taux de possession de téléphones mobiles chez les femmes • Baisse des taux de maîtrise du numérique chez les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Offres de produits inappropriées • Absence de politiques et de pratiques différenciées par genre pour la conception et la commercialisation des produits • Canaux de distribution inappropriés 	<ul style="list-style-type: none"> • Exigences en matière d'ouverture de compte pénalisant les femmes • Obstacles à l'obtention d'une pièce d'identité officielle • Obstacles juridiques à la propriété et à l'héritage de biens et d'autres garanties • Absence de systèmes d'évaluation du crédit qui tiennent compte des différences par genre • Manque de données sur le marché et les utilisateurs pour la conception d'interventions politiques ciblées

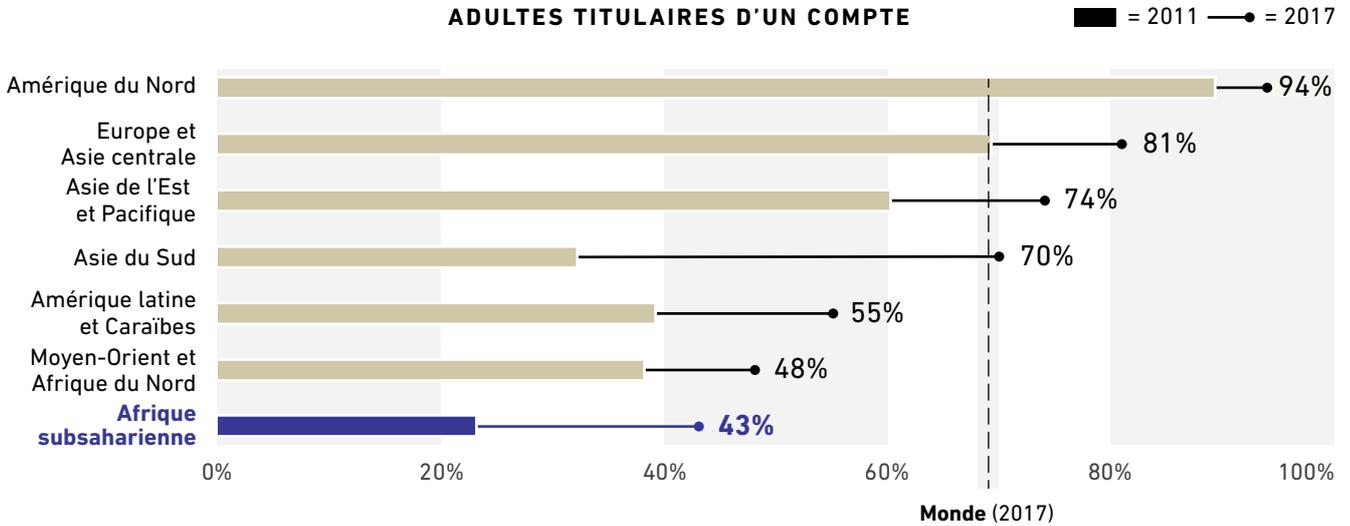
Une approche pratique pour promouvoir l'inclusion financière des femmes en Afrique

Les interventions décrites dans cette proposition ont pour objectif de faire tomber les nombreux obstacles qui entravent actuellement l'accès des femmes aux services financiers numériques en Afrique. Elles présentent également l'infrastructure de base essentielle pour améliorer la portée des initiatives de grande ampleur. Toutefois, elles ne couvrent pas tous les aspects nécessaires pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes en Afrique. Par exemple, bien que cette proposition vise à élargir l'accès des femmes pauvres et marginalisées aux technologies de paiement et d'identification, elle ne prévoit pas de mécanismes pour garantir que les banques et les institutions de microfinance utilisent ces infrastructures numériques pour accorder des crédits aux femmes entrepreneurs. C'est là que d'autres initiatives — comme l'Action

financière positive pour les femmes en Afrique (AFAWA) — peuvent s'appuyer sur le travail décrit dans ce rapport en fournissant un financement, une assistance technique et un soutien réglementaire, afin d'accroître le flux de crédit aux femmes entrepreneurs en Afrique. En outre, des partenaires tels que la Banque mondiale, le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), la Better Than Cash Alliance (BTCA), le Mobile for Development de la GSMA et le réseau Financial Sector Deepening¹⁴ (entre autres) font déjà progresser plusieurs piliers nécessaires à l'inclusion financière. L'autonomisation économique généralisée des femmes en Afrique nécessitera une approche pratique impliquant les gouvernements, les régulateurs financiers et des télécommunications, les entreprises, la société civile et une série d'initiatives financées par les donateurs.

Graphique 03

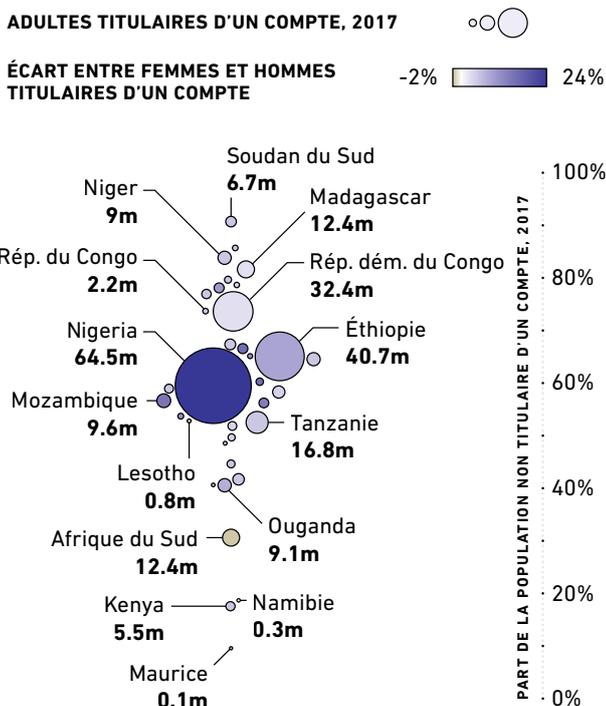
L'inclusion financière dans le monde



Source : Global Findex Database, 2017. Remarque : hommes et femmes = adultes de plus de 15 ans.

Graphique 04

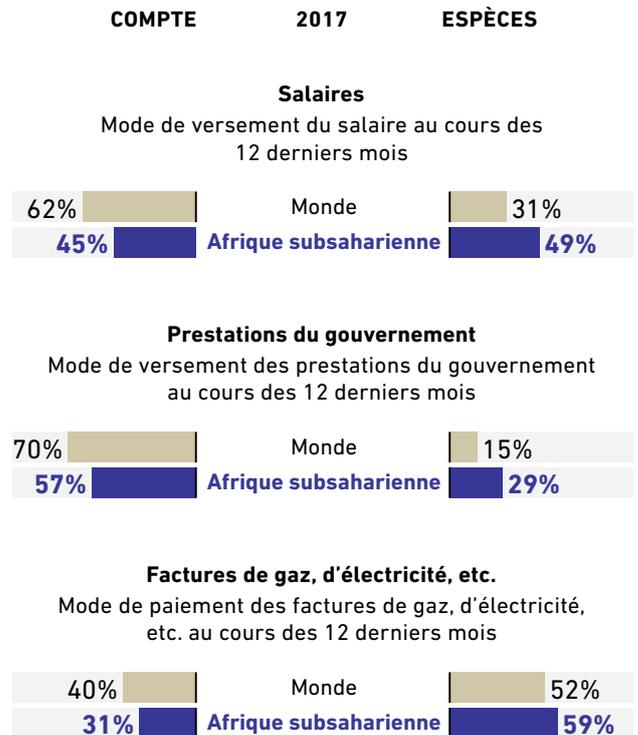
Où vivent les adultes d'Afrique subsaharienne non titulaires d'un compte ?



Source : Global Findex Database, 2017. Remarque : sont représentés uniquement les pays pour lesquels des données sont disponibles. Hommes et femmes = adultes de plus de 15 ans.

Graphique 05

Afrique subsaharienne : paiements en espèces vs. comptes



Source : Global Findex Database, 2017.

I. Infrastructure

Plus de 400 millions d'adultes africains, dont presque 60 % de femmes, n'ont pas accès aux services financiers qui pourraient transformer en profondeur la manière dont les habitants de la région gèrent leur argent. Dans les endroits où les habitants peuvent compter sur des services financiers officiels, les systèmes ne sont pas toujours aussi rentables, fiables ou abordables qu'ils pourraient l'être en raison d'un manque d'interopérabilité.

Autrement dit : quand il existe des systèmes de paiement numérique, les habitants doivent en général se contenter d'envoyer et de recevoir de l'argent avec d'autres utilisateurs du même service. Un autre obstacle critique à l'inclusion financière et à l'utilisation de comptes financiers disponibles est l'**incapacité à prouver son identité**. Les donateurs et les gouvernements nationaux ont l'occasion de faire tomber ces deux barrières en établissant des systèmes intégrés associant l'interopérabilité des paiements à une base de données biométrique. Cela permet à des femmes auparavant exclues du système d'établir facilement des transactions entre elles et de vérifier qui se trouve de l'autre côté de la transaction. Nous répondons ici à ces deux piliers en matière d'infrastructure

Pilier 1 : Interopérabilité

Créer une infrastructure de paiement numérique inclusive

Difficulté : en Afrique, la plupart des systèmes financiers numériques ne permettent pas aux clients de traiter avec qui ils veulent. En conséquence, la grande majorité des transactions numériques passe par des transferts d'argent de poste à poste au sein d'un même réseau. Qu'est-ce que cela signifie, en pratique ? Un employé du secteur de la santé qui reçoit son salaire sur un compte bancaire mobile en circuit fermé doit souvent parcourir une longue distance et payer des frais pour retirer des

espèces afin d'acheter de la nourriture pour sa famille, de payer ses factures ou d'envoyer de l'argent à un proche vivant dans un pays voisin. En raison de ces systèmes en circuit fermé, certains ont tendance à sous-utiliser leurs comptes ou à recourir uniquement à des outils financiers basés sur les espèces.

Opportunité : les systèmes de paiement interopérables dits « en boucle ouverte » présentent plus d'avantages pour les clients, les gouvernements et les entreprises, car ils offrent de meilleures possibilités d'accès, de fonctionnalités et de choix. Au départ, les fournisseurs de services n'étaient pas convaincus du bien-fondé d'une plateforme partagée pour des opérations commerciales ou pour permettre aux plus pauvres d'effectuer, de façon durable, des transactions de faible valeur. Aujourd'hui, cependant, un nombre croissant d'entreprises et de banques cherchent à étendre leur interopérabilité sur des systèmes qui fournissent un service plus pratique et plus avantageux, capable de faciliter durablement les transactions pour tous les utilisateurs. Nous pensons qu'il est possible et essentiel de concevoir des systèmes de paiement inclusifs offrant l'infrastructure nécessaire pour fournir des services d'épargne, de crédit et d'assurance aux communautés marginalisées, tout en débloquent l'innovation dans de nouveaux services en faveur des pauvres, tels que les systèmes de maisons solaires rurales prépayées (PAYGO).¹⁵

Appel à l'action : étant données la complexité et l'urgence de la mise en place de systèmes de paiement interopérables et inclusifs, chacun des acteurs — gouvernements, donateurs et entreprises doit faire sa part. Les donateurs peuvent fournir une assistance technique, financer la recherche et faire circuler les meilleures pratiques. Les gouvernements peuvent mettre en place des cadres réglementaires et politiques propices (détaillés dans la section suivante) et des mesures incitatives pour le secteur privé. Citons par exemple la Facilité d'inclusion financière numérique en Afrique (ADFI), axée sur la promotion d'infrastructures de paiement en faveur des pauvres dans toute l'Afrique. Avec l'Agence Française de Développement (AFD) parmi ses membres fondateurs, l'inclusion financière des femmes a été définie dès le départ comme une priorité de l'ADFI. L'ADFI concevra des initiatives ciblées, répondant aux besoins spécifiques et aux défis auxquels les femmes sont confrontées, y compris des efforts dirigés par le gouvernement pour numériser les paiements de gouvernement à personne (G2P), prenant en compte les spécificités entre femmes et hommes.

Pour accélérer l'élaboration de systèmes de paiement inclusifs, le G7 doit soutenir l'aide technique et financière aux gouvernements par l'entremise de l'ADFI.

CINQ CONDITIONS POUR LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES DE PAIEMENT NUMÉRIQUE FAVORABLE AUX PLUS PAUVRES

1	Utilisation extensive des paiements push en temps réel. Les paiements sont initiés par les clients plutôt que par les commerçants et cette méthode contribue à limiter les risques, améliorer la fiabilité et réduire les coûts.
2	Un éventail plus large et plus diversifié de prestataires de services financiers. Ceci permet aux acteurs non bancaires de toucher un grand nombre de personnes à un coût très faible.
3	Véritable interopérabilité entre les fournisseurs. L'interopérabilité garantit que le système est aussi utile que possible et qu'il permet aux clients de traiter avec autant de personnes, de commerçants et d'entreprises que possible, quel que soit leur réseau de téléphonie mobile ou leur fournisseur de services.
4	Un modèle sans risque de perte ou de recouvrement des coûts au niveau de l'infrastructure. Un modèle de ce type permet une prestation durable des services.
5	Des services partagés pour la détection des fraudes. Le partage des services améliore considérablement l'efficacité et réduit les risques, ce qui permet de limiter davantage les coûts.

Pilier 2 : Identification numérique

Développer les systèmes d'identité numérique pour atteindre les femmes exclues

Difficulté : pour avoir sa place dans la société d'aujourd'hui, il est essentiel de pouvoir prouver son identité. Une pièce d'identité officielle est souvent indispensable pour accéder aux soins de santé, aux services gouvernementaux, à un emploi officiel, au vote et à l'ouverture d'un compte bancaire. Toutefois, de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire ne disposent pas de systèmes d'identification capables de fournir à l'ensemble de la population des pièces d'identité sûres et fiables, ni des garanties juridiques et techniques nécessaires pour prévenir l'utilisation abusive des données ou d'autres atteintes à la confidentialité. En conséquence, près de 38 % de la population des pays à faible revenu n'ont pas de carte d'identité de base ou nationale, contre 5 % des adultes dans les pays à revenu élevé.¹⁶ Les femmes sont particulièrement concernées : 45 % des femmes dans les pays à faible revenu n'ont pas de pièce d'identité officielle, contre seulement 30 % des hommes.

La conception et la mise en œuvre d'un système d'identification efficace n'est pas la seule difficulté : les différences juridiques entre les femmes et les hommes et les lois sur la nationalité qui sont discriminatoires à l'égard des femmes limitent la capacité de ces dernières à obtenir une pièce d'identité individuelle, pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Au Bénin, au Cameroun, au Congo, à Maurice et en Namibie, par exemple, les femmes mariées sont

soumises à des exigences supplémentaires pour obtenir une carte d'identité, comme la présentation de pièces justificatives pour vérifier le nom de leur mari.¹⁷

Opportunité : l'initiative ID4D de la Banque mondiale estime qu'un milliard de personnes dans le monde est dans l'incapacité de prouver son identité, dont plus de la moitié en Afrique.¹⁸ La nature du problème varie d'un pays à l'autre. Le Botswana, le Kenya et le Rwanda, par exemple, disposent de systèmes d'identification relativement efficaces en termes de couverture, de robustesse et d'utilité. D'autres pays, comme le Nigéria et la Tanzanie, se situent à un niveau intermédiaire, tandis que d'autres, comme la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et le Libéria, ont des systèmes d'identification émergents ou non existants.¹⁹ Avec les politiques et les cadres réglementaires adéquats, les avancées des technologies numériques, comme la biométrie, offrent aux pays l'opportunité de mettre en place des systèmes d'identification efficaces.

Les politiques qui permettraient de combler les écarts entre les femmes et les hommes en matière d'accès à l'identification peuvent également promouvoir l'autonomisation économique des femmes et les objectifs d'égalité entre les sexes. Dans toute l'Afrique subsaharienne, les hommes sont 9 % plus susceptibles que les femmes de disposer d'une pièce d'identité officielle, et ces écarts sont deux fois plus importants dans certains marchés, comme l'Éthiopie et le Niger. En outre, la reconnaissance mutuelle des pièces d'identité entre les pays peut accélérer l'intégration régionale, ce qui peut favoriser l'autonomisation économique des femmes. L'utilisation d'une carte d'identité nationale au

ÉTUDE DE CAS :

Le système indien d'identification, Aadhaar

Quand le Gouvernement indien a entrepris d'accroître l'inclusion financière, il a reconnu que l'identification était une question clé à traiter. Il a donc développé Aadhaar, un système d'identification biométrique pour tous les habitants. Ce système recense 1,2 milliard de personnes, qui ont, dans certains cas, accédé pour la première fois à des services financiers officiels. Aadhaar est intégré à un système électronique de connaissance du client (e-KYC), ce qui démultiplie le nombre de clients pouvant y avoir accès et réduit les coûts pour les fournisseurs. Le déploiement d'Aadhaar — combiné à une ambitieuse campagne nationale d'inclusion financière qui comprenait des mesures spécifiques à destination des femmes — a permis de réduire l'écart entre les sexes dans la propriété des comptes financiers officiels de 20 % en 2014 à 6 % en 2017.²⁰ Aadhaar a également rendu possible les paiements directement sur le compte bancaire de la femmes et permis aux femmes, grâce à une simple carte d'identité, de contrôler leurs finances. Toutefois, le programme Aadhaar a essuyé des critiques portant sur les enjeux de protection de la vie privée et l'exclusion de certains bénéficiaires légitimes. Ainsi, la Cour suprême indienne et les organismes gouvernementaux ont adopté des mesures visant à protéger la vie privée des utilisateurs, à accroître le contrôle des données personnelles et à empêcher que les bénéficiaires des programmes gouvernementaux ne soient privés des prestations auxquelles ils ont droit.²¹

lieu d'un passeport pour les voyages entre le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda a permis à un plus grand nombre de commerçantes de franchir les frontières, plus souvent et par des voies officielles, ce qui favorise à la fois leur sécurité et leur réussite économique.²² Cette approche est également expérimentée en Afrique de l'Ouest, en commençant par la Côte d'Ivoire et la Guinée, avec un fort potentiel d'intégration économique et sociale au niveau régional.²³

Appel à l'action : créer un système d'identification numérique n'est pas une mince affaire. C'est un défi complexe qui exige des investissements financiers, des capacités techniques, un engagement durable et une coordination intersectorielle.²⁴ Heureusement, une expérience menée à l'échelle mondiale est riche d'enseignements sur la manière de développer un système de pièces d'identité numériques qui soit à la fois viable du point de vue économique et capable de gérer les risques. L'initiative ID4D, de la Banque mondiale, a été pionnière en matière d'identification favorisant un développement durable et a produit des directives détaillées, des outils de diagnostic et des cadres pour la conception et la construction de tels systèmes. Cette initiative fournit également une assistance technique aux gouvernements africains qui élaborent des stratégies nationales d'identification et déploient des systèmes d'identification numérique inclusifs.²⁵ **En soutenant le travail de l'initiative ID4D, le G7 peut contribuer à construire des systèmes d'identification numérique plus inclusifs.**

45 %

des femmes des pays à faibles revenus ne possèdent pas de pièce d'identité officielle, contre 30 % des hommes.

II. Réglementation

Bien que les technologies financières numériques soient en mesure d'améliorer l'inclusion financière, de renforcer le statut officiel des femmes et leur autonomisation économique, elles présentent également des risques considérables, comme les prêts abusifs ou la fraude numérique. Il est donc essentiel, pour limiter ces risques, que la réglementation financière suive le rythme des améliorations de l'infrastructure et des innovations technologiques.

Pilier 3 : Réglementation

Créer une politique et un environnement réglementaire favorables à l'inclusion financière

Difficulté : dans le domaine des services financiers numériques, les nations africaines sont des chefs de file en matière de réglementation et de politiques novatrices. Toutefois, dans de nombreux pays, les politiques n'ont pas suivi le rythme des avancées en pratique, ce qui a entraîné des déséquilibres dans l'accès aux services financiers et dans leur utilisation. Le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), un groupe de réflexion mondial dédié à l'inclusion financière, a identifié quatre outils réglementaires de base pour les services financiers numériques :²⁶ 1) permettre l'entrée en toute sécurité de nouveaux acteurs en dehors du secteur bancaire ; 2) permettre l'utilisation d'agents comme canaux de distribution ; 3) introduire des exigences d'identification à plusieurs niveaux ; et 4) élaborer des stratégies pour protéger les consommateurs. Au-delà de la réglementation des services financiers, les programmes de pièces d'identité électroniques doivent s'accompagner de mesures politiques fortes, qui incluent une protection des données adaptée, le droit à donner son consentement, des principes clairs en matière de préservation de la vie privée, une charte de confidentialité documentée et un organisme indépendant de protection de la vie privée.²⁷

ÉTUDE DE CAS :

Réglementation sur l'argent mobile au Ghana²⁸

Entre 2014 et 2017, la pénétration de l'argent mobile au Ghana a triplé, passant de 13 à 39 %, tandis que l'accès global aux comptes augmentait de 41 à 58 %.²⁹ Le principal catalyseur de cette croissance a été l'introduction par la Banque du Ghana, en juillet 2015, d'une nouvelle réglementation sur les agents et la monnaie électronique.³⁰ Cette nouvelle réglementation permettait aux acteurs en dehors du secteur bancaire — tels que les opérateurs de téléphonie mobile — de posséder et d'exploiter des sociétés d'argent mobile offrant des services de paiement, des comptes de dépôt et des services d'encaissement et de retrait, mais pas de prêts. Les prestataires de ces services doivent garantir les fonds de leurs clients dans des comptes en fiducie détenus dans des institutions bancaires afin de s'assurer qu'ils n'assument aucun risque de crédit. Le nouveau règlement a également introduit un système à trois niveaux de connaissance du client (KYC) : des exigences réduites en matière de documentation pour les comptes entrée de gamme avec un faible montant, et des exigences accrues lorsque les clients cherchent à conserver ou transférer des montants plus élevés. Les réformes réglementaires du Ghana démontrent comment les banques centrales peuvent contribuer à élargir l'accès aux services financiers, tout en maintenant la sécurité et la solidité du système financier.



L'accès à un compte au Ghana a progressé de 41 à 58 % entre 2014 et 2017.

Opportunité : faire la place pour de nouveaux acteurs du marché, comme les émetteurs de devises électroniques, pourrait permettre de débloquer l'expansion des services financiers numériques. De même, un accès facile aux agents, comme les commerçants qui pourraient faciliter l'échange d'argent mobile contre de l'argent liquide, est crucial pour les femmes. Celles-ci sont en effet souvent moins « mobiles » que les hommes et plusieurs interactions en personne sont nécessaires pour qu'elles fassent confiance à un nouveau service. Des exigences d'identification adaptées en fonction du risque pour l'ouverture d'un compte permettront à un plus grand nombre de femmes (et à d'autres populations vulnérables) de bénéficier de services financiers numériques. Une protection efficace des consommateurs est vitale : des règles élémentaires en matière de transparence, de traitement équitable, de recours efficaces et de prestation de services sont toutes nécessaires pour instaurer la confiance des consommateurs et créer un secteur de SSM sûr et solide à long terme. Les femmes sont particulièrement exposées au risque d'être traitées injustement, car elles ont tendance à être plus vulnérables aux pratiques commerciales abusives et agressives.³¹ Les Principes de haut niveau du G20 sur la protection financière des consommateurs datant de 2011 soulignent l'importance de répondre aux besoins des groupes vulnérables en matière de protection et d'éducation.³² Au niveau régional, l'harmonisation de la réglementation permet de mettre en œuvre des initiatives commerciales, tout comme la reconnaissance mutuelle des cartes d'identité entre les pays peut accélérer l'intégration régionale et profiter aux commerçantes.

Appel à l'action : divers partenaires mondiaux et régionaux se sont associés pour s'attaquer ensemble aux réglementations et aux politiques qui continuent à entraver l'inclusion financière numérique. L'Alliance pour l'inclusion financière (AFI), par exemple, a lancé un mécanisme multi-donateurs qui combine l'apprentissage mutuel entre régulateurs africains, le dialogue public-privé, le renforcement des capacités et la mise en œuvre des politiques nationales pour promouvoir l'innovation numérique, la finance inclusive pour les femmes et la finance verte à l'échelle du continent.³³ Entre 2016 et 2018, plus de 160 politiques et réglementations en matière d'inclusion financière ont été mises en œuvre par des dirigeants africains à travers leur engagement dans l'AFI, et un nombre croissant d'entre eux considèrent le financement favorisant l'égalité d'accès entre les genres comme une priorité majeure. En outre, le nouvel accélérateur de politiques de l'UNCDF pour l'Afrique s'appuie sur l'apprentissage entre pairs et sur le renforcement des capacités réglementaires de l'AFI en fournissant aux régulateurs africains un important

soutien technique dans les différents pays. L'Africa Policy Accelerator s'appuiera sur la forte présence nationale et régionale de l'UNCDF dans toute l'Afrique afin de veiller à ce que les régulateurs locaux disposent des moyens techniques nécessaires à la mise en œuvre de réglementations financières numériques fortes et inclusives. **Les membres du G7 doivent contribuer à intensifier les efforts dans ce sens, en soutenant les régulateurs des marchés africains pour qu'ils créent des mesures incitatives favorisant la réduction des écarts entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un cadre réglementaire favorable prenant en compte les spécificités locales.**

Les dirigeants africains sont sur le point d'accélérer le développement des services financiers numériques à travers le continent afin d'ouvrir la voie à des économies numériques fortes et inclusives, qui devraient profiter à des millions de personnes, en particulier aux femmes.

Plus de

160

politiques et réglementation sur l'inclusion financière ont été mises en œuvre par les dirigeants africains entre 2016 et 2018.

Obstacles juridiques à l'inclusion financière des femmes

Une législation inéquitable ou régressive peut aussi être une cause d'exclusion économique ou financière des femmes. C'est le cas des lois qui exigent la permission du mari pour certaines activités, comme obtenir une carte d'identité, enregistrer une naissance ou obtenir un prêt. Ces lois, qui empêchent directement les femmes d'accéder aux services financiers, de trouver un emploi ou même de posséder un téléphone portable sont autant d'obstacles majeurs à leur autonomisation économique.

Dans 17 pays, les femmes mariées ne peuvent pas se déplacer librement, ce qui limite leur capacité à trouver un travail, à s'y rendre, à accéder à des services bancaires ou à d'autres services sociaux, ou encore à vivre dans un endroit qui leur offrirait des opportunités économiques. Les restrictions légales en matière de permis de conduire peuvent avoir des effets similaires.

En outre, l'accès aux services financiers, le lancement ou l'enregistrement d'entreprises et l'obtention de crédit ou de prêts nécessitent souvent des capitaux ou des actifs en tant que garantie. Dans un certain nombre de pays, la législation empêche les femmes de se constituer un capital ou de posséder des actifs. Il s'agit notamment des lois inégales en matière de divorce où le travail non rémunéré n'est pas reconnu comme une contribution du ménage et où les biens matrimoniaux ne sont donc pas répartis également, ce qui désavantage considérablement les femmes. Il existe également des lois inéquitables sur les héritages, favorisant les garçons et les hommes par rapport aux filles et aux femmes, qui privent celles-ci de la part de biens et de capitaux qui devrait leur revenir. Ces lois perpétuent la pauvreté et la discrimination intergénérationnelles. Elles sont exacerbées par les lois sur le « chef de famille », qui existent dans 31 pays, et qui désignent l'homme comme responsable de la propriété, des décisions et du patrimoine familial. En vertu de ces lois, les femmes peuvent se voir privées de l'accès aux aides financières de l'État ou de l'attribution de terres. De même, l'absence de droits fonciers pour les femmes est un obstacle majeur à l'acquisition de biens et de propriétés.

Le GEAC 2019 s'est engagé à documenter des exemples, relevés dans le monde entier, qui entravent l'autonomisation économique des femmes, et notamment leur inclusion financière. Le GEAC demandera ensuite au G7 et aux autres dirigeants mondiaux de démontrer leur engagement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en abrogeant les lois régressives et en adoptant des lois progressistes dans leur propre pays.

Dans
17
pays, les femmes ne disposent pas des mêmes libertés que les hommes pour se déplacer.

III. Planification

Les efforts pour améliorer l'inclusion financière numérique ne doivent pas être menés de manière isolée. Il convient de les intégrer aux stratégies numériques des différents pays, notamment aux initiatives nationales visant à étendre les réseaux électriques ou à développer le haut débit. Dans un premier temps, les pays doivent procéder à des évaluations de leur état de préparation numérique, afin de mieux comprendre l'état de leurs réseaux numériques et les mesures à prendre pour combler les éventuelles lacunes de leur infrastructure.

Si les bases fondamentales de la préparation numérique ne sont pas mises en place, les initiatives visant à inclure financièrement les femmes risquent de se limiter aux quelques privilégiés qui ont déjà accès à la technologie ainsi qu'aux compétences et aux ressources financières nécessaires à son utilisation. Les gouvernements nationaux et les bailleurs doivent entreprendre **des études différenciées par genre complémentaires** pour s'assurer que ces mesures ne laissent pas pour compte les femmes les plus défavorisées. Il convient notamment d'évaluer les programmes existants, qui doivent contribuer à éclairer les autres piliers du projet.

Pilier 4 : Évaluation de l'état de préparation numérique

Identifier les actions à mettre en place pour combler les lacunes de l'infrastructure numérique

L'accès aux réseaux de téléphonie mobile est un préalable à la mise en place de tout système monétaire mobile, mais sa progression est trop lente et trop inégale au sein de la région. La croissance du nombre d'abonnés à la téléphonie mobile s'est ralentie au cours des dernières années car l'industrie a dû faire face au double défi de l'accessibilité et du rajeunissement de la population. Dans la région, les taux de croissance annuels sont tombés largement en-dessous de la barre des 10 %, qui constituait un plancher dans la première moitié de la décennie et aucune évolution à la hausse n'est prévue pendant les cinq prochaines années, à minima.³⁴

Difficulté : en Afrique, les gens utilisent principalement leur mobile pour aller sur Internet. Pourtant, les nations subsahariennes affichent des indices de connectivité parmi les plus bas à l'échelle mondiale, selon la GSMA.³⁵ Même si le nombre d'abonnés a quadruplé depuis le début de cette décennie, ils seront encore 800 millions, principalement parmi les femmes et les populations rurales et à faibles revenus, à ne pas être connectés à horizon 2025.³⁶ En Afrique subsaharienne, les femmes sont 15 % moins susceptibles que les hommes d'avoir un téléphone mobile et 41 % moins susceptibles d'accéder à Internet via mobile.³⁷

Opportunité : comment améliorer les taux d'adoption au téléphone mobile, notamment chez les femmes non connectées ? La couverture du réseau mobile est effectivement un casse-tête. Si l'Afrique dispose d'une ouverture 2G quasi-universelle, les réseaux haut débit ne touchent que les deux tiers de sa population. Cela signifie que près de 400 millions de personnes n'ont toujours pas accès aux services mobiles haut débit. Pour atteindre ces populations mal desservies, il faut accroître les investissements des secteurs public et privé, innover davantage dans le domaine des solutions de connectivité (partage des infrastructures, satellites, drones, etc.) et établir des politiques gouvernementales adaptées, notamment un usage efficace de l'Universal Service Funds et d'autres mesures incitatives.³⁸

Évaluation de l'état de préparation numérique inclusive

INFRASTRUCTURE	CAPITAL HUMAIN ET MARCHÉS DU TRAVAIL	FINANCEMENT ET MODÈLES ÉCONOMIQUES	POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION
<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure matérielle (par exemple, électricité, communications) • Infrastructure immatérielle (par exemple, paiements et identité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Progression des aptitudes liées à l'économie numérique • Flexibilité du marché du travail • Protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité des principales technologies • Accès des startups technologiques au financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement politique et réglementaire (par exemple, fiscalité, propriété intellectuelle et normes de données)

Les services et les dispositifs numériques doivent également devenir plus accessibles. Les femmes africaines citent toujours l'accessibilité comme étant le principal obstacle à l'achat d'un téléphone portable.³⁹ Les pays d'Afrique subsaharienne affichent des prix d'achat d'un téléphone portable en proportion du revenu parmi les plus élevés au monde.⁴⁰ Le coût total de l'utilisation d'un téléphone mobile représente en moyenne 10 % des revenus mensuels, soit largement plus que les 5 % recommandés par la Commission des Nations Unies sur le haut débit.⁴¹ Même si le prix des téléphones portables a tendance à baisser, les taxes sectorielles nuisent à l'accessibilité des appareils et des services sur certains marchés. Il convient de mener une étude approfondie des facteurs de détermination du prix dans chaque marché avant de prendre les mesures appropriées.

Appel à l'action : au-delà du soutien apporté de longue date à la GSMA pour élargir l'accès des femmes et des autres populations mal desservies à l'Internet mobile, le G7 devait contribuer à élargir les initiatives intersectorielles de préparation au numérique. Nos partenaires de la Blavatnik School of Government (Université d'Oxford), avec qui nous collaborons dans le cadre de la **Commission des voies pour la prospérité en matière de technologie et de développement inclusif (Pathways for Prosperity Commission on Technology and Inclusive Development)** ont élaboré un cadre destiné à évaluer l'état de préparation au numérique portant sur les quatre volets suivants : l'infrastructure ; le capital humain et le marché du travail ; le financement et les modèles économiques ; et la fiscalité

et les règles de concurrence dans le secteur de l'innovation. Dans chacun de ces quatre domaines, l'évaluation de l'inclusion, notamment de l'inclusion différenciée par genre, occupe une place importante.⁴² L'illustration ci-dessus fournit un aperçu de ces quatre composants.

En l'absence de progrès dans l'un de ces domaines, la contribution globale des technologies numériques à la croissance inclusive sera compromise. Même si chaque pays devra (et devrait) déterminer sa propre approche en matière de développement à l'ère du numérique, les décideurs sont avides de recommandations opérationnelles concernant les questions et les décisions auxquelles ils sont confrontés. Cet outil de diagnostic s'inscrit dans un processus en trois étapes visant à 1) élaborer des stratégies concrètes, efficaces et inclusives permettant de combler les lacunes identifiées ; 2) évaluer les effets de répartition des politiques potentielles ; et 3) définir des priorités de mise en œuvre. **Le cadre de diagnostic national et le processus élargi conçus par la Pathways to Prosperity Commission devraient permettre au G7 de soutenir les gouvernements nationaux dans la création d'un environnement propice aux technologies numériques et susceptible de contribuer à la croissance et à l'égalité — en investissant dans l'infrastructure et dans les capacités nécessaires, et en orientant les marchés vers l'innovation par le biais d'une réglementation, de politiques et de partenariats judicieux.**

Graphique 06

Possession d'un téléphone portable : écart entre les femmes et les hommes

AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 2017

Hommes possédant un téléphone portable



Femmes possédant un téléphone portable



Source : Global Findex Database, 2017. Remarque : hommes et femmes = adultes de plus de 15 ans.

Pilier 5 : Recherche différenciée par genre

Entreprendre des recherches différenciées par genre pour déterminer dans quelle mesure les technologies de paiement et d'identification peuvent améliorer la vie des femmes

L'inclusion financière des femmes constitue un puissant levier vers l'égalité hommes-femmes, mais aucun progrès significatif ne pourra être réalisé tant que l'on n'aura pas pris la mesure de l'impact des solutions de services financiers numériques sur la vie des femmes.

Difficulté : les dirigeants ont besoin de données plus nombreuses et de meilleure qualité pour adopter des modèles éprouvés, les soutenir financièrement et en suivre les bénéfices dans le temps. La Banque mondiale occupe un rôle pionnier dans ce domaine. Les données ventilées par genre provenant des bases Global Findex et ID4D soutiennent de nombreuses recommandations et des appels à l'action figurant dans le présent rapport. Tout pays désireux de partager au mieux les bénéfices de l'inclusion financière numérique devra absolument entreprendre des études rigoureuses sur l'impact collectif des réformes en matière d'inclusion financière numérique, comprenant davantage de données ventilées par genre.

Opportunité : l'impact de la numérisation des paiements de gouvernement à particulier (G2P) constitue un domaine de recherche prometteur. Compte tenu du fait que dans les pays en développement, quelque 80 millions de femmes non-bancarisées reçoivent des transferts gouvernementaux en liquide,⁴³ cela présente de grandes opportunités pour l'autonomisation et l'inclusion financière. On distingue trois éléments essentiels pour permettre aux femmes de tirer pleinement profit de ces paiements : la numérisation des paiements G2P, leur orientation stricte vers les femmes et la conception d'un programme visant à répondre aux besoins spécifiques des femmes. Les résultats de recherche les plus récents sur l'impact des paiements G2P numérisés sur l'autonomisation économique des femmes sont prometteurs, mais ils n'ont pas encore pris en compte toutes les réalités des gouvernements africains confrontés à différentes étapes de développement des infrastructures d'identification et de paiement.

Un autre domaine de recherche prometteur porte sur le rôle de l'alphabétisation numérique et de la facilitation de comptes dans l'ouverture des services financiers aux femmes qui en étaient auparavant exclues. Même si les méthodes d'éducation financière en présentiel de l'éducation financière n'ont pas réussi à transmettre de connaissances durables, ni à modifier le comportement financier de la population, certains éléments tendent à prouver que des interventions simples, personnalisées et ponctuelles en matière d'alphabétisation numérique peuvent améliorer l'adoption et l'utilisation des services

financiers (cf. l'étude de cas réalisée au Madhya Pradesh, en page 18).⁴⁴ Cela nous offre donc la possibilité d'examiner quelles interventions en matière d'alphabétisation numérique et d'appropriation d'un compte sont les plus à même d'amener les femmes non-bancarisées vers les services financiers formels et d'encourager un usage adéquat de ces services.

Appel à l'action : en plus d'offrir des ressources financières permettant de mener des recherches différenciées par genre, un plaidoyer politique visant à faire en sorte que les femmes soient au cœur des initiatives de recherche et de recueil de données s'avère indispensable. Le profilage des partenariats mondiaux qui se sont révélés fructueux, comme le Partenariat global pour l'inclusion financière (GPFI), hébergé par Data2X,⁴⁵ constitue un bon moyen d'encourager de nouvelles initiatives sur le recueil de données différenciées par genre et de stratégies de recherche sur l'égalité entre les sexes. **L'Initiative J-PAL sur l'identification numérique et le financement en Afrique** vise à s'associer avec des gouvernements africains afin de tester, de manière rigoureuse, leur aptitude à recourir à des infrastructures de paiement et d'identification pour améliorer l'efficacité des services

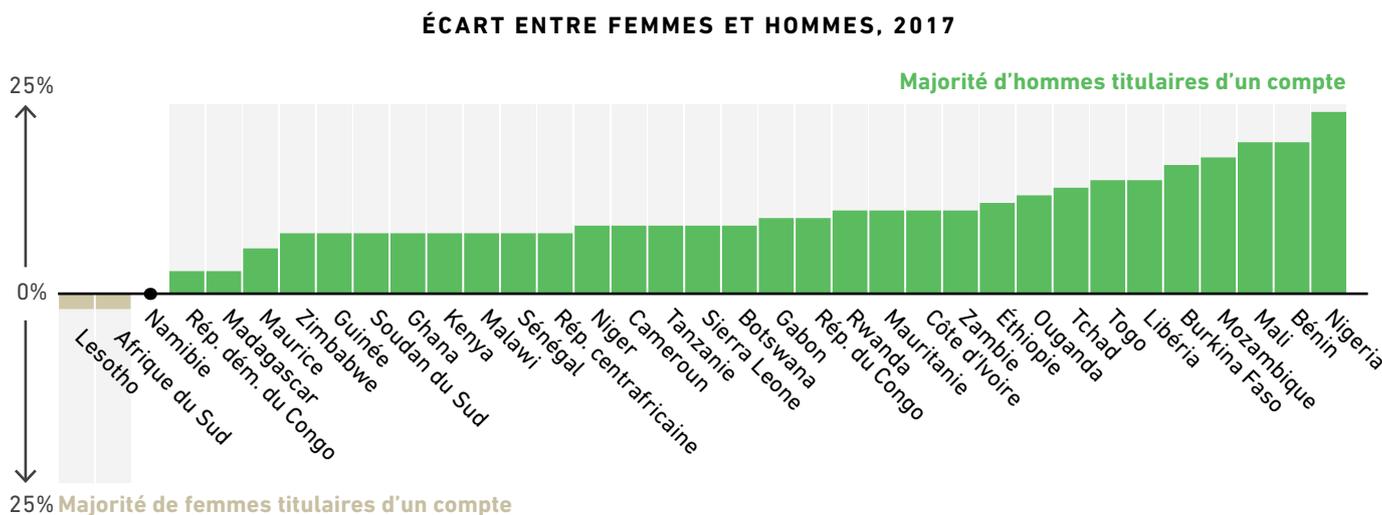
public, réduire la corruption, accroître l'espace fiscal et renforcer l'impact social des programmes publics, notamment pour les groupes marginalisés et les femmes.

Le G7 devrait contribuer à combler le manque de données probantes en soutenant des recherches rigoureuses sur l'impact des réformes en matière de paiement et d'identification sur l'autonomisation économique des femmes.

Il se présente une occasion unique d'autonomiser et d'inclure financièrement les femmes à grande échelle.

Graphique 07

Où se trouvent les plus grands écarts entre le nombre de femmes et d'hommes titulaires d'un compte ?



Source : Global Findex Database, 2017.

Remarque : sont représentés uniquement les pays pour lesquels des données sont disponibles. Hommes et femmes = adultes de plus de 15 ans.

ÉTUDE DE CAS :

Autonomisation économique des femmes dans le Madhya Pradesh (Inde)⁴⁶

Au cours d'une étude contrôlée randomisée menée dans l'État indien du Madhya Pradesh, les chercheurs ont tenté de déterminer si le salaire des employées d'un organisme public (National Rural Employment Guarantee Scheme, NREGS) était directement versé sur leur compte bancaire personnel plutôt que sur celui de leur mari. Un sous-ensemble aléatoire de ces femmes a également reçu une formation sur les moyens d'accéder à leur compte et de l'utiliser. Un an plus tard, les femmes ayant touché le salaire directement sur leur compte et reçu la formation se sont montrées plus actives sur le marché du travail, dans les secteurs privé et public, sans qu'aucun changement de salaire n'ait eu lieu. Les femmes ayant bénéficié de ce virement en direct étaient plus enclines à reconnaître qu'une femme active prend mieux soin de sa famille, est une meilleure mère et une meilleure épouse que celles qui n'en avaient pas profité. Les maris des femmes concernées étaient, par ailleurs, moins enclins à être affectés par le préjudice social d'avoir une femme active. En somme, le virement des salaires sur les comptes bancaires des femmes les a incitées à prendre part au programme NREGS d'aide au travail. Cette participation a influencé les normes sociales associées au travail féminin, libérant le potentiel économique des femmes bien au-delà du programme NREGS.



Le fait d'effectuer les versements sur les comptes des femmes, plutôt que sur ceux de leurs maris, a renforcé leur motivation pour participer à la vie active.

Conclusion

Les dirigeants africains sont sur le point d'accélérer le développement des services financiers numériques à travers le continent afin d'ouvrir la voie à des économies numériques solides et inclusives, qui devraient profiter à des millions de personnes, en particulier aux femmes. Les marchés d'argent mobile en Afrique, déjà florissants, constituent un terrain favorable à cette expansion, tandis que le programme de l'Union africaine pour une Afrique unifiée et intégrée offre un cadre à cette évolution. Cela comprend notamment des réglementations harmonisées et un système de paiement panafricain, qui appuieront le commerce, la croissance économique et le développement dans les huit communautés économiques régionales du continent.

Il est crucial que les femmes ne soient pas les laissées pour compte de cette révolution numérique.

La présidence française du G7 et les pays du G7 ont l'opportunité historique de soutenir les initiatives menées par les gouvernements africains pour tirer parti des technologies numériques favorisant l'inclusion financière, la croissance et l'émancipation économique des femmes. Cet objectif peut être atteint à travers un leadership politique fort et des investissements modestes mais à fort impact, concentrés sur les domaines stratégiques où l'impact en faveur de l'inclusion financière numérique des femmes en Afrique est le plus important.

Ce rapport décrit cinq piliers de développement pour l'inclusion financière numérique des femmes africaines — interopérabilité, identité numérique, réglementation, évaluation de l'état de préparation numérique et recherche sur l'égalité entre les femmes et les hommes — et met en lumière certaines initiatives de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale, de J-PAL Afrique, de l'UNCDF, de l'Alliance pour l'inclusion financière et de la Blavatnik School of Government de l'Université d'Oxford. Ensemble, elles offrent aux gouvernements du G7 des pistes en vue de contribuer à réduire les inégalités et à combler l'écart entre les femmes et les hommes sur le continent africain.

Le G7 a déjà fait preuve de sa capacité à jouer un rôle crucial dans les grands défis du développement mondial affectant les citoyens les plus vulnérables de la planète. Il l'a fait avec la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la mise en place d'un nouveau mécanisme avec les agences des Nations Unies pour réduire la mortalité maternelle et infantile. Les membres ont aujourd'hui l'occasion de contribuer à l'autonomie financière d'une nouvelle génération de femmes : en jouant le rôle de catalyseurs des efforts menés par les gouvernements africains, ils contribuent à la préparation numérique et à l'inclusion financière des femmes.

Certes, l'accès aux services financiers numériques peut sembler un petit pas dans le contexte plus global des inégalités. Toutefois, pour la femme qui doit aller chercher le chèque de son salaire à une journée de marche ou pour celle qui voit les autres prendre les décisions financières à sa place, un portefeuille mobile peut ouvrir des opportunités économiques essentielles. Et quand les femmes peuvent participer pleinement à l'économie, elles ne se contentent pas de profiter de la croissance, elles en sont les moteurs.

Notes de bas de page

1. GSMA, "The Mobile Economy Sub-Saharan Africa 2018" (report, gsma.com, 2018).
2. Asli Demirgüç-Kunt, Leora Klapper, Dorothe Singer, Saniya Ansar, and Jake Hess, *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution* (Washington, D.C.: World Bank Group, 2018).
3. Demirgüç-Kunt et al., *The Global Findex Database 2017*.
4. Here we define "digital finance" as the ability to access one's account through a mobile phone; Internet; debit, credit, or pre-paid card; or other digital channel.
5. Pathways for Prosperity Commission on Technology and Inclusive Development, "Charting Pathways for Inclusive Growth: From Paralysis to Preparation" (report, Blavatnik School of Government, Oxford University, 2018).
6. James Manyika, Susan Lund, Marc Singer, Olivia White, and Chris Berry, "Digital Finance for All: Powering Inclusive Growth in Emerging Economies" (executive summary, McKinsey Global Institute, 2016).
7. Ana Maria Munoz Boudet, Paola Buitrago, Benedicte Leroy de la Briere, David Newhouse, Eliana Rubiano Matulevich, Kinnon Scott, Pablo Suarez-Becerra, "Gender differences in poverty and household composition through the life-cycle: a global perspective" (policy research working paper 8360, The World Bank, 2018).
8. Tavneet Suri and William Jack, "The long-run poverty and gender impacts of mobile money," *Science* 354, no. 6317 (December 2016): 1288–1292. <https://doi.org/10.1126/science.aah5309>.
9. Jenny C. Aker, Rachid Boumniel, Amanda McClelland, and Niall Tierney, "Payment Mechanisms and Anti-Poverty Programs: Evidence from a Mobile Money Cash Transfer Experiment in Niger," *Economic Development and Cultural Change* 65, no. 1 (October 2016): 1-37.
10. Demirgüç-Kunt et al., *Global Findex Database 2017*.
11. Corinne Riquet, "In Côte d'Ivoire, Financial Inclusion at a Crossroads," *2017 Global Findex: What You Need to Know* (blog series), CGAP, June 26, 2018.
12. Women, Business and the Law, "Women's Financial Inclusion and the Law" (report, The World Bank, 2018).
13. Kyle Holloway, Zahra Niazi, and Rebecca Rouse, "Women's Economic Empowerment Through Financial Inclusion: A Review of Existing Evidence and Remaining Knowledge Gaps" (report, Innovations for Poverty Action, New Haven, Connecticut, 2017).
14. The FSD Network comprises a group of ten financial sector development programs located across sub-Saharan Africa.
15. Daniel Waldron and Xavier Faz, *Digitally Financed Energy: How Off-Grid Solar Providers Leverage Digital Payments and Drive Financial Inclusion* (Washington, D.C.: CGAP, 2016).
16. Demirgüç-Kunt et al., *Global Findex Database 2017*.
17. Women, Business and the Law, "Women's Financial Inclusion."
18. The World Bank, "ID4D Dataset," (id4d.worldbank.org, 2017).
19. Julia Clark, "The State of Identification Systems in Africa: A Synthesis of Country Assessments" (report, The World Bank, 2017).
20. Demirgüç-Kunt et al., *Global Findex Database 2017*.
21. Alan Gelb, Anit Mukherjee, and Kyle Navis, "What India's Supreme Court Ruling on Aadhaar Means for the Future," *CGD Policy Blogs*, Center for Global Development, September 26, 2018.
22. Lucia Hanmer and Jean Lubega-Kyazze, "Opening doors: How national IDs empower women cross border traders in East Africa," *World of Opportunity* (blog), The World Bank, 2017.
23. The World Bank, "West Africa Regional Project: Ensuring Mutual Recognition of IDs Across Countries" (id4d.worldbank.org, 2017).
24. The World Bank, "Guidelines for ID4D Diagnostics," The World Bank, 2018.
25. The World Bank, "Identity for Development (ID4D) Initiative" (id4d.worldbank.org).

26. Stefan Staschen and Patrick Meagher, "[Basic Regulatory Enablers for Digital Financial Services](#)" (focus note 109, CGAP, Washington, DC, 2018).
27. Joseph J. Atick, Alan Harold Gelb, Seda Pahlovooni, Elena Gaso Ramos, and Zaid Safdar, "[Digital Identity Toolkit: A Guide for Stakeholders in Africa](#)" (report, World Bank Group, Washington, DC, 2014).
28. Max Mattern, "[How Ghana Became One of Africa's Top Mobile Money Markets](#)," *2017 Global Findex: What You Need to Know* (blog series), CGAP, June 21, 2018.
29. Demirgüç-Kunt et al., *Global Findex Database 2017*.
30. Bank of Ghana, "[Guidelines for E-Money Issuers in Ghana](#)" (www.bog.gov.gh, 2015).
31. Alliance for Financial Inclusion, "[Special Report: Policy Frameworks to Support Women's Financial Inclusion](#)" (AFI, 2016).
32. Organisation for Economic Co-operation and Development, "[G20 High-level Principles on Financial Consumer Protection](#)" (OECD, Paris, France, 2011).
33. AFI's Multi-Donor Policy Implementation Facility (MD-PIF) began implementation in 2019 with initial financing from the French Development Agency (AFD), Germany's Federal Ministry of Economic Cooperation and Development (BMZ), and the Luxembourg Ministry of Finance.
34. GSMA, "[The Mobile Economy: Sub-Saharan Africa 2018](#)."
35. The GSMA's [Mobile Connectivity Index](#) analyzes the state of mobile Internet connectivity across the world, based on four key enablers: infrastructure, affordability, content and services, and consumer readiness.
36. GSMA, "[The Mobile Economy: Sub-Saharan Africa 2018](#)."
37. Oliver Rowntree, "[The Mobile Gender Gap Report 2019](#)" (Connected Women Programme, GSMA, February 2019).
38. Universal Service Funds, typically financed through contributions from telecom operators in the form of a percentage of gross revenues, are designed to fund projects that increase access to telecommunication services.
39. Rowntree, "[The Mobile Gender Gap Report 2019](#)."
40. GSMA, "[The Mobile Economy: Sub-Saharan Africa 2018](#)."
41. Refers to the cost of a handset and 500MB of data per month in the 27 African countries where data is available.
42. Pathways for Prosperity Commission on Technology and Inclusive Development, "[Digital strategy toolkit](#)" (executive summary, Blavatnik School of Government, Oxford University, 2019).
43. Demirgüç-Kunt et al., *Global Findex Database 2017*.
44. Innovations for Poverty Action, "[Beyond the classroom: Evidence on new directions in financial education](#)" (program brief, IPA, 2017).
45. Data2X has partnered with the Financial Alliance for Women, the Inter-American Development Bank, the International Finance Corporation, the Inter-American Investment Corporation, the International Monetary Fund, the World Bank, and the AFI to encourage the production and use of supply- and demand-side sex-disaggregated data on women's access to and use of financial services.
46. Erica Field, Rohini Pande, Natalia Rigol, Simone Schaner, and Charity Troyer Moore, "[On her account: Can strengthening women's financial control boost female labor supply?](#)" (working paper, 2016).

BILL & MELINDA
GATES *foundation*



© 2019 Bill & Melinda Gates Foundation. Tous droits réservés. Bill & Melinda Gates Foundation est une marque déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

 Ce document a été imprimé sur du papier post-consommation 100 % recyclé et certifié FSC.